

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



Union – Discipline – Travail



***PROJET D'AMÉLIORATION DE LA GOUVERNANCE POUR LA
DÉLIVRANCE DES SERVICES DE BASE AUX CITOYENS (PAGDS)***

Financement Banque mondiale
Projet N° P164302 - Crédit : IDA 7079-CI

***APPUI DU PAGDS A L'UNITÉ D'APPUI AUX PROJETS
PRIORITAIRES (UA2P) DE LA PRIMATURE***

**RAPPORT TRIMESTRIEL DE SUIVI DES PROJETS
PRIORITAIRES**

PÉRIODE COUVERTE : 01 avril au 30 Juin 2023

Juillet 2023

SOMMAIRE

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU RAPPORT	3
PRÉSENTATION DU PROJET DE MISE EN PLACE DE L'UA2P	3
REALISATIONS OPERATIONNELLES ET TECHNIQUES DU DEUXIÈME TRIMESTRE.....	4
PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PERIODE DE MISE EN ŒUVRE (JUILLET À SEPTEMBRE 2023).....	5

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU RAPPORT

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du suivi-évaluation des Indicateurs Liés aux Décaissements (ILD) du projet d'appui du PAGDS (Projet d'Amélioration de la Gouvernance et la Délivrance des Services de base aux citoyens) à l'UA2P (Unité d'Appui aux Projets Prioritaires) de la Primature. Le rapport porte sur le deuxième trimestre de l'année 1 conformément à l'ILD 10.2 : production et diffusion de rapports trimestriels de Delivery Units sur les programmes et projets prioritaires.

Le rapport donne un aperçu des activités menées par l'UA2P dans le cadre de son opérationnalisation au cours de la période allant du 01 Avril au 30 Juin 2023. Dans l'ensemble, l'opérationnalisation de l'UA2P s'est poursuivie à travers l'opérationnalisation de ses pôles thématiques et la prise en main de leurs portefeuilles de projets respectifs. Le présent rapport donne un aperçu des faits marquants et un état d'avancement sur la période pour les Pôles Agriculture, Industrie & ICC et Social.

PRÉSENTATION DU PROJET DE MISE EN PLACE DE L'UA2P

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan Stratégique Côte d'Ivoire 2030 et des plans nationaux de développement, le Gouvernement a identifié des réformes et des projets prioritaires, dont le suivi est assuré via sa feuille de route.

Après les phases de conception, de formulation, et de priorisation, la bonne exécution de ce portefeuille de projet et de réforme revêt d'une importance fondamentale pour l'atteinte des objectifs de la vision Côte d'Ivoire 2030 et du Plan National de Développement 2021-2025.

En vue de garantir la coordination de l'activité Gouvernementale, et en lien avec les Ministères concernés, une unité d'appui à la mise en œuvre des projets prioritaires (UA2P) a été mise en place sous l'autorité du Premier Ministre. Cette unité a pour principale mission d'apporter un appui ciblé, institutionnel et opérationnel à la mise en œuvre de certains projets stratégiques jugés hautement prioritaires selon les besoins.

Elle est financée par la Banque Mondiale à travers le Projet d'Amélioration de la Gouvernance et la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS).

Elle a pour mission de faciliter et contribuer à lever les obstacles à la mise en œuvre des projets prioritaires, afin d'accélérer leur rythme d'exécution et garantir l'atteinte de leurs objectifs.

A ce titre, comme stipulé dans l'arrêté de création 0709/PM/CAB du 1^{er} juillet 2022, elle est chargée de :

- apporter un appui à la mise en œuvre des projets et programmes prioritaires ;
- mettre en place des mécanismes permettant aux structures et services en charge de la mise en œuvre des projets prioritaires d'examiner régulièrement l'efficacité de leurs actions en rapport avec les objectifs et résultats attendus, notamment à travers des outils informatiques développés à cet effet ;
- établir des routines régulières de travail avec les coordonnateurs et les équipes techniques pour l'identification des risques, des problèmes ou des goulots d'étranglement, et mettre en œuvre des actions pour la résolution rapide des problèmes ;
- fournir à toutes les parties prenantes concernées, un accès au tableau de bord contenant l'analyse des progrès réalisés sur les différents programmes et projets prioritaires ainsi que la situation de leurs impacts respectifs ;

- renforcer les capacités des structures et départements en charge de la mise en œuvre et/ou du suivi des programmes et projets prioritaires ;
- élaborer le Plan de Travail et Budget Annuels (PTBA) de l'Unité de Gestion;
- assurer le suivi des réformes clés ;
- élaborer la stratégie et le plan intégrés de communication des livrables et résultats relatifs aux programmes et projets prioritaires ; et
- élaborer le plan global de collecte de données, d'analyse et de partage d'informations de l'UA2P avec les outils adaptés et l'appui de technologie nécessaire.

En outre, des missions de supervision des opérations au niveau local et de partage de connaissance au niveau régional et international seront effectuées en fonction des besoins.

REALISATIONS OPERATIONNELLES ET TECHNIQUES DU DEUXIÈME TRIMESTRE

A. Au titre du pôle Agriculture

Concernant le pôle Agriculture, le 2^{ème} trimestre de l'année 2023 a été marqué principalement par :

- les prises de contacts avec les unités de gestions des projets prioritaires ;
- les diagnostics des projets prioritaires ;
- le suivi des réformes relatives à la filière hévéa-palmier à huile ainsi que les textes de lois relatifs au foncier rural ;
- le démarrage de l'opérationnalisation du Programme Gouvernemental de Sécurité Alimentaire (PSA-Gouv) ;
- le diagnostic du Projet GREEN 2000 ; et
- la formulation d'une offre à S.E.M le Premier Ministre pour la structuration des femmes du vivrier et du karité.

A. Au titre du pôle Industrie & ICC

Au cours du second trimestre de l'année 2023, les activités du pôle Industrie & ICC ont été marquées principalement par : le démarrage et la prise en main de douze (12) projets issus de la feuille de route du gouvernement ainsi que la prise en charge de cinq (5) diligences du cabinet du Premier Ministre.

Ainsi, sur l'ensemble des 12 projets de la feuille de route du secteur Industrie, 05 ont été priorisés et ont fait l'objet d'un suivi régulier. Il s'agit des projets suivants :

- Opérationnalisation du GUDE-PME,
- Prise de textes pour la relance de la chaîne de valeur Coton Textile et Habillement,
- Opérationnalisation de la SOGEDI,
- Travaux d'aménagement de la zone industrielle d'Akoupé-Zeudji (ARISE),
- Travaux d'aménagement des zones dédiées à la transformation de l'anacarde (Korhogo, Bondoukou et Séguéla).

La liste des diligences du cabinet du Premier Ministre suivies durant le 2^{ème} trimestre est la suivante :

- Projet Green 2000,
- Projet « Ecole 42 »,
- Plan stratégique de transformation des matières premières alimentaires,
- Mobilisation des entreprises ivoiriennes et françaises pour l'investissement dans les chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires en Côte d'Ivoire,

- Plan stratégique de distribution de poisson TILAPIA issue de la pisciculture.

B. Au titre du Pôle social

Concernant le deuxième trimestre, le Pôle social s'est focalisé sur le suivi des projets suivants :

- La Plateforme de Diagnostic Médical en Afrique (PDMA),
- Le Lancement du Plan d'Action Nationale pour la Résistance aux Antimicrobiens (RAM),
- La Digitalisation du secteur de la santé (Système d'information hospitalier (SIH)),
- La Généralisation de la CMU dans les établissements sanitaires,
- La Revue hebdomadaire du portefeuille bailleurs,
- La Validation de l'évaluation du Plan de Développement des Ressources Humaines Santé (PDRHS) 2018-2022 et la Validation de la Stratégie de Fidélisation du Personnel de Santé en Côte d'Ivoire.

PERSPECTIVES POUR LA PROCHAINE PERIODE DE MISE EN ŒUVRE (JUILLET À SEPTEMBRE 2023)

A. Au titre du pôle agriculture

Les perspectives pour le 3^{ème} trimestre 2023 seront focalisées sur deux aspects :

- La continuation de la mise en œuvre des activités programmées dans le cadre du Plan de Travail de l'UA2P,
- L'intégration des nouvelles dispositions requises par la réaffectation des équipes au niveau des portefeuilles prioritaires du Cabinet restreint de la Primature.

En outre, les équipes devront soutenir la mise en place de mécanismes de gestions de performance pour relever les taux d'exécution (financiers et physiques) globaux des projets et impacter les populations.

Pour chacun des portefeuilles, il faudra spécifiquement :

- Définir une feuille de route de projets prioritaires, sous la houlette du Directeur de Cabinet ou bien de l'un de ses adjoints ;
- Etablir la connexion officielle avec les services et/ou unités de gestions de projets concernés et
- Mettre en œuvre la méthodologie de suivi de projet de la Delivery Unit.

B. Au titre du pôle Industrie & ICC

Concernant les projets prioritaires du secteur Industrie issus de la feuille de route, il s'agira de :

- Formaliser les diagnostics avec les gestionnaires de projet,
- Consolider les mesures correctives et définir les plans d'action.

Concernant les projets prioritaires non démarrés issus de la feuille de route et relatifs aux secteurs Industrie et ICC, il s'agira de :

- Sélectionner et démarrer en accord avec le responsable du Desk Secteur Privé de la Primature une nouvelle grappe de projets prioritaires issus de la feuille de route ;
- Faire les mises en relation nécessaires avec les gestionnaires de projets ; et
- Mettre en œuvre la méthodologie de suivi de projet de la Delivery Unit.

Concernant les diligences du cabinet du Premier Ministre, il s'agira de :

- Poursuivre le Projet : « ECOLE 42 » avec les activités suivantes :
 - Elaborer un business plan et le faire valider par 42 Paris ;
 - Finaliser le processus de mise en place de l'entité juridique de gestion du campus (Fondation Jeunesse Numérique) ;
 - Faire valider les offres techniques et financières par 42 Paris ; et
 - Faire un suivi pour la mise à disposition de la contribution financière du Ministère de la Jeunesse au budget d'investissement du Campus 42 Côte d'Ivoire.
- Poursuivre l'étude sur le plan stratégique de transformation des matières premières alimentaires :
 - Finaliser le projet de transformation du manioc en farine panifiable : business plan, stratégie de transformation, stratégie de distribution ;
 - Poursuivre l'étude sur le plan stratégique de transformation du poivre ; et
 - Poursuivre l'étude sur le plan stratégique de transformation de tomate.
- Poursuivre l'étude sur le plan stratégique de distribution de poisson TILAPIA issue de la pisciculture :
 - Multiplier les rencontres avec les acteurs locaux de la chaîne de valeur poisson ;
 - Mener une enquête pour comprendre les attentes des consommateurs ;
 - Faire un benchmarking avec les pays plus gros producteurs de poisson ;
 - Proposer un plan de distribution de la production piscicole locale de TILAPIA ; et
 - Faire une évaluation financière des solutions proposées.
- Poursuivre le projet de mobilisation des entreprises ivoiriennes et françaises pour l'investissement dans les chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires en Côte d'Ivoire :
 - Organiser une réunion de haut niveau présidée par le Ministre du MEMINADER avec la participation côté ivoirien de la PRIMATURE du MIRAH, du MCIP-PME, du CEPICI et du BNETD le 03 Aout 2023 ;
 - Organiser une mission d'exploration des entreprises française en Côte d'Ivoire autour du Salon international de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA) 2023 prévue du 29 Septembre au 08 Octobre 2023.
- Contribuer aux traitements des sollicitations du cabinet du Premier Ministre par les entreprises du secteur privé ; et
- Participer aux suivis des activités sous tutelle de la primature.

C. Au titre du Pôle Social

Les perspectives pour le troisième trimestre seront focalisées sur :

- Les projets hors Feuille De Route :
 - La Validation de l'évaluation du Plan de Développement des Ressources Humaines Santé (PDRHS) 2018-2022
 - La Plateforme de Diagnostic Médical pour l'Afrique (PDMA)
 - Le suivi du portefeuille bailleurs
- Les soixante-huit (68) réformes et projets de la Feuille De Route du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) dont dix-sept (17) réformes et cinquante et un (51) projets.